

Votre commande ne pourra être correctement enregistrée que si l'ensemble des champs ci-dessous est précisément complété.  
Pour les administrations et les entreprises, le N° SIRET est obligatoire et doit correspondre au nom et à l'adresse du client payeur.

### RÉFÉRENCES CLIENT PAYEUR :

Nom : .....  
 Adresse de facturation : .....  
 Téléphone : .....  
 Mail : .....  
 N° SIRET : .....  
 N° TVA intracommunautaire : .....

### RÉFÉRENCES FOURNISSEUR :

RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX  
 ET DU GRAND PALAIS DES CHAMPS ÉLYSÉES  
 Cellule Médiation-Éducation  
 254/256, rue de Bercy  
 75577 Paris cedex 12

Établissement public industriel et commercial  
 N°SIRET : 69204158500583

### RÉFÉRENCES CLIENT À LIVRER :

Nom : .....  
 Adresse de livraison : .....  
 Contact pour la livraison : .....  
 Téléphone : .....  
 Mail : .....  
 N° Chorus Pro (le cas échéant) : .....

SUIVI COMMANDE : pour toute question concernant votre commande et sa facturation, merci d'adresser un mail à :  
 histoiresdart.ecole@rmngp.fr

Le Portrait dans l'art	L'Objet dans l'art	Le Paysage dans l'art	L'Animal dans l'art
			Octobre 2020

Nombre de mallettes	Prix *	Frais de préparation **	Montant HT	TVA (20%) ***	Montant TTC
1	125.00 €	22.00 €	147.00 €	29.40 €	176.40 €
2	250.00 €	35.00 €	285.00 €	57.00 €	342.00 €
3	375.00 €	45.00 €	420.00 €	84.00 €	504.00 €
4	500.00 €	56.00 €	556.00 €	111.20 €	667.20 €
5	625.00 €	66.00 €	691.00 €	138.20 €	829.20 €
6	750.00 €	76.00 €	826.00 €	165.20 €	991.20 €

Toute commande de plus de 6 mallettes fera l'objet d'un devis spécifique.

### NOS COORDONNÉES BANCAIRES :

Virement à adresser à l'agent comptable de la RMN-GP  
 Identifiant national de compte bancaire RIB  
 Code banque Code guichet N° de compte Clé RIB J Domiciliation  
 10071 75000 00001000276 28 TPARISRGF  
 bancaire - BAN  
 IBAN (International Bank Account Number) BIC (Bank Identifier Code)  
 FR76 1007 f 1750 | 0000 | 0010 0027 | 628 | TRPUFRP1  
 Titulaire du compte :  
 RMN-Grand Palais agence comptable

### VISA :

### DATE :

Seuls les bons de commandes datés et signés pourront être livrés.

Souhaitez-vous être tenu informé de la parution de nos prochaines mallettes pédagogiques ? OUI

NON

Souhaitez-vous être tenu informé de nos cours d' Histories d'art au Grand Palais ?

OUI

NON

\* Le prix unitaire d'une mallette est de 125 Euros H.T.

\*\* Les frais de transport s'entendent pour la France métropolitaine et la Corse. Pour tout autre destination ou commande supérieure à 6 mallettes, un devis spécifique est à demander à histoiresdart.ecole@rmngp.fr.

\*\*\* Taux de TVA en vigueur au 1<sup>er</sup> février 2017

CONDITIONS GENERALES DE VENTE  
MALLETES PEDAGOGIQUES  
Au 09 novembre 2018

PREAMBULE

Toute commande de mallettes Pédagogiques auprès de la Réunion des musées nationaux - Grand Palais (ci-après désignée la « Rmn-GP »), sera exclusivement régie par les présentes conditions générales de vente. Le fait de passer commande implique la consultation préalable des présentes conditions générales de vente et vaut acceptation de celles-ci.

ARTICLE 1 - ACCEPTATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après «Conditions Générales») ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de mallettes pédagogiques.

Les mallettes pédagogiques sont destinées exclusivement aux animateurs de temps périscolaires ou scolaires, pour leurs propres besoins (ci-après, « L'Acheteur »). L'Acheteur déclare qu'il ne se procure pas les Mallettes pédagogiques pour un usage commercial ou d'une façon générale afin d'en tirer un bénéfice.

L'Acheteur reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales préalablement à la validation de sa commande, et garantit qu'il dispose pleinement de la capacité juridique pour passer cette commande. Toute validation de la commande par la Rmn-GP vaut acceptation des conditions générales sans exception.

La Rmn-GP se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales. En cas de modification, seront appliquées à chaque commande les Conditions Générales en vigueur au jour de la passation de la commande.

En cas de contradiction entre les stipulations des pièces contractuelles de la commande, elles prévalent dans l'ordre ci-après : 1- le bon de commande valant conditions particulières (objet et modalités particulières d'exécution...), 2- les présentes Conditions Générales de vente. Seuls les documents référencés ci-avant et tout document intégré expressément à ces derniers par référence engagent la Rmn-GP. L'acceptation du bon de commande implique de plein droit celle des Conditions Générales de la Rmn-GP et le renoncement par l'Acheteur à se prévaloir de ses conditions générales d'achat.

ARTICLE 2 - IDENTIFICATION DE L'AUTEUR DE L'OFFRE  
REUNION DES MUSEES NATIONAUX - GRAND PALAIS (RMN-GP)  
254/256, rue de Bercy - 75012 Paris (France)  
RCS Paris B 692 041 585  
N° de TVA intracommunautaire : FR 11692041585

Pour toute question concernant les mallettes pédagogiques, l'interlocuteur de l'Acheteur est la Cellule médiation\_éducation. Cet interlocuteur est joignable entre 9h et 18h, tous les jours sauf les samedis et dimanches et les jours fériés :  
Par courrier électronique: [histoiresdart.ecole@rmngp.fr](mailto:histoiresdart.ecole@rmngp.fr)

ARTICLE 3 DESCRIPTION DES MALLETES PEDAGOGIQUES ET UTILISATION

Rendre l'art accessible à tous est l'un des objectifs centraux de la RMN-Grand Palais.

La réforme des rythmes scolaires et et l'accompagnement des parcours d'éducation artistique et culturelle, ont engagé les équipes de la RMN-Grand Palais à concevoir un support pédagogique capable de regrouper un éventail d'activités autour de l'Histoire de l'Art.

« Histoires d'Art à l'école, le portrait » est une mallette pédagogique conçue pour les 7-11 ans. Articulée autour de multiples activités, cette mallette développe des formes d'apprentissage innovantes pour sensibiliser les plus jeunes à l'art et les rapprocher de la culture.

Véritable voyage autour du portrait, la mallette « Le portrait dans l'art » offre 12 ateliers thématiques : Du modèle à l'œuvre, archéologie du portrait, portrait d'expression, autoportrait, portrait de pouvoir, le portrait circule, la caricature, le portrait cubiste, le portrait photographique, le portrait d'assemblage, le portrait caché et le portrait de groupe.

Ces 12 ateliers permettent de mener 36 séances de 45 minutes chacune. 450 cartes aident à cheminer au milieu de multiples œuvres d'art. 12 plateaux de jeu font découvrir aux enfants les thématiques du portrait.

«Histoires d'Art à l'école, l'objet» est une mallette pédagogique conçue pour les élèves et enfants à partir de 3 ans. Centrée sur le thème de «l'objet

dans l'art», elle permet de se familiariser avec les œuvres de différentes origines, techniques et civilisations. Elle se compose de 12 ateliers thématiques : Objets de jeux, objets de lumière, objets de pouvoir, objets de nature, objets de musique, objets de transport, objets de la maison, objets d'artistes, objets de chasse, objets de mode, objets détournés et objets de musée.

Inutile d'avoir des connaissances spécifiques en histoire de l'art, la mise en œuvre de chaque activité est très simple et parfaitement expliquée dans les 12 livrets de pas à pas prévus pour l'animateur. Des tutoriels vidéos, accessibles en ligne via un lien envoyé avec chaque mallette pédagogique, facilitent la prise en main de l'ensemble du matériel.

Chaque activité pédagogique a été pensée, de manière à ce que l'enfant soit toujours placé au centre des découvertes et devienne acteur des apprentissages sensibles et des réalisations plastiques.

ARTICLE 4 : TARIFS ET MONTANT DE LA COMMANDE

Le prix unitaire des mallettes pédagogiques figure sur le bon de commande. Le montant total lors de la validation de la commande est le montant définitif, toutes taxes et frais inclus. Il est repris dans l'e-mail de confirmation de commande et dans la facture.

Les prix sont indiqués en euros.

ARTICLE 5 – PASSATION DE COMMANDE

La procédure de passation de commande des mallettes pédagogiques comporte les étapes suivantes :

1/ L'Acheteur indique le nombre de mallettes pédagogiques qu'il souhaite.

2/ L'Acheteur renseigne les informations sur le bon de commande concernant :

- son Nom ou sa dénomination sociale
- son adresse de facturation,
- son numéro de téléphone,
- son adresse mail,
- son n° de SIRET,
- son adresse de livraison
- et son contact pour la livraison

3/ L'Acheteur envoie le bon de commande par mail à la Rmn-GP, à l'adresse suivante : [histoiresdart.ecole@rmngp.fr](mailto:histoiresdart.ecole@rmngp.fr)

4/ La réception du bon de commande par la Rmn-GP constitue un engagement ferme et irrévocable qui ne peut être remis en cause que dans les cas limitativement prévus à l'article 12 des présentes.

6/ L'Acheteur reçoit un e-mail de confirmation de commande et la facture correspondante.

ARTICLE 6 – FACTURATION ET PAIEMENT

6.1 Facturation :

Le paiement est effectué dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception la facture émise par la Rmn-GP.

Les mallettes pédagogiques commandées seront expédiées dès réception du paiement.

En cas d'absence de réception du paiement dans le délai précité, la Rmn-GP se réserve le droit de ne pas procéder à l'envoi des Mallettes pédagogiques commandées.

Par exception, les mallettes commandées par les collectivités publiques soumises aux règles du paiement après «service fait» seront livrées simultanément à l'envoi de la facture et devront être payées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception de la facture et selon les modalités indiquées sur la facture.

6.2 Mode de Règlement :

Tout paiement s'effectue exclusivement par virement bancaire sur le compte de l'agent comptable de la Rmn-GP :

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° compteClé
10071	75000	00001000511 02

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1007	1750	0000	0010	0051	102
------	------	------	------	------	------	-----

ARTICLE 7 – MODALITES DE LIVRAISON DES MALLETES PEDAGOGIQUES ET RECEPTION

La livraison des mallettes pédagogiques est effectuée aux heures et lieu désignés sur le bon de commande, dans un délai précisé dans l'e-mail de confirmation prévu à l'article 5.

La livraison est constatée par la signature par l'Acheteur du bordereau de livraison dont copie lui sera remise.

En cas d'avarie ou de perte, l'Acheteur émettra toutes réserves nécessaires sur le bon de livraison et/ou, selon le cas, la lettre voiture, qu'il confirmera

dans ce dernier cas par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur et de la Rmn-GP dans les trois (3) jours suivant la réception des mallettes pédagogiques. La responsabilité de la Rmn-GP ne pourra être engagée pour toutes les conséquences de la détérioration des Mallettes pédagogiques dues à un emballage inadapté, défectueux ou insuffisant.

Dès présentation, l'Acheteur signera un procès-verbal de réception.

La réception sans réserves des prestations entraîne le transfert de propriété. Le transfert des risques intervient en même temps que le transfert de propriété.

#### ARTICLE 8 – REVENTE ET REPRODUCTION FRAUDULEUSE DES MALLETTES PEDAGOGIQUES

Les mallettes pédagogiques ne peuvent être revendues par l'Acheteur, sauf à engager sa responsabilité et s'obliger à réparer l'entier préjudice de la Rmn-GP.

Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire les Mallettes pédagogiques de quelque manière que ce soit. L'Acheteur est seulement autorisé à reproduire et/ou dupliquer le contenu des mallettes pédagogiques pour faciliter leur utilisation dans le cadre convenu entre les parties.

La vente des mallettes pédagogiques n'empêche pas cession des droits de propriété intellectuelle et afférents.

#### ARTICLE 9 – RESPONSABILITE

Dans tous les cas, la responsabilité de la Rmn-GP ne pourra être engagée dans le cas où l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations serait imputable à l'Acheteur, au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, ou encore à un cas de force majeure.

Sauf manquement qui lui serait imputable, la Rmn-GP ne pourra être tenue responsable des anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement, de livraison des mallettes pédagogiques.

#### ARTICLE 10 – PREUVE, CONSERVATION ET ARCHIVAGE

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la Rmn-GP ou tout prestataire de service de cette dernière, dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves des commandes, de leurs dates et des paiements intervenus entre les parties.

L'archivage des commandes et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à correspondre à une copie fidèle, conformément aux articles 1316-1 à 1316-3 du Code Civil.

#### ARTICLE 11 – DONNEES PERSONNELLES

Les informations nominatives demandées à l'Acheteur sont nécessaires au traitement et au suivi de la commande et sont également utilisées. Elles pourront être utilisées par la Rmn-GP dans le cadre de l'amélioration de ses services. Elles sont destinées aux services internes de la Rmn-GP et à ses sous-traitants ou prestataires intervenant dans le traitement de ces données.

L'Acheteur peut par ailleurs consentir, au moment de la collecte de ses informations personnelles, à recevoir des informations et des offres promotionnelles de la Rmn-GP et/ou de ses partenaires.

Les données personnelles collectées sont traitées par la Rmn-GP, dans le respect des dispositions légales relatives à la protection des données personnelles issues de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés et à la Loi n° 2004-801 du 6 août 2004.

L'Acheteur dispose à tout moment d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant. L'Acheteur peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Il pourra exercer ses droits en adressant un courrier en ce sens et libellé à l'adresse suivante :

Réunion des musées nationaux - Grand Palais (Rmn-GP)  
254/256, rue de Bercy - 75012 Paris (France)  
histoiresdart.ecole@rmngp.fr

#### ARTICLE 12 – RESILIATION DE LA COMMANDE PAR L'ACHETEUR

12.1 Absence de droit de rétractation : Conformément à l'article L. 121-21-8 du code de la consommation, l'achat de mallettes pédagogiques ne fait pas l'objet du droit légal de rétractation. A compter de leur achat par l'Acheteur, les mallettes pédagogiques ne peuvent être ni échangées, ni remboursées, même en cas de perte ou de vol.

12.2 En cas de résiliation pour motif d'intérêt général de l'achat par une collectivité publique, avant la réception des mallettes pédagogiques, la Rmn-GP pourra demander l'indemnisation de son entier préjudice.

#### ARTICLE 13 - DROIT APPLICABLE- DIFFERENDS

13.1 Droit applicable : Les présentes conditions ainsi que toute commande passée par l'Acheteur sont régies par la loi française.

13.2 Litige : Tribunal administratif territorialement compétent.